

Tableau des techniques illusoires signalées au Conseil national de l'ordre des masseurs -kinésithérapeutes

Présentation non exhaustive de techniques non reconnues par le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes et signalées comme ayant été dispensées par des kinésithérapeutes.

Les techniques du présent tableau ne disposent pas de validation scientifique et ne sont pas reconnues par le Conseil national. Elles ne peuvent pas constituer des spécificités d'exercice, ni des titres d'exercice. Les kinésithérapeutes ne sont pas autorisés à s'en prévaloir, leur utilisation n'est pas autorisée par l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes dans la prise en charge des patients.

Ces techniques ont soit fait l'objet d'un rapport par une instance scientifique ou d'une autorité publique, soit d'une décision prononcée par une chambre disciplinaire qui en ont reconnu le caractère illusoire ou susceptible de l'être.

Enfin, les techniques listées dans le tableau en annexe, qui sont dépourvues d'étude, d'avis et de décision juridictionnelle doivent toutefois appeler la plus grande vigilance.



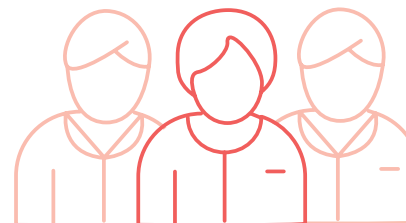
Le jaune s'applique aux techniques qui font l'objet d'un signalement dans le guide « Santé et dérives sectaires » de la MIVILUDES et/ou aux techniques qui sont citées par la MIVILUDES au sein d'un rapport d'activité et/ou aux techniques qualifiées par une autorité publique habilitée pour ce faire, de pratique illusoire ou susceptible de l'être et/ou abordée comme une pratique douteuse appelant la vigilance et/ou aux techniques ayant fait l'objet d'études scientifiques n'ayant pu conclure à leur efficacité et/ou aux techniques qui font l'objet d'un avis déontologique pris et publié par le Conseil national de l'Ordre et/ou aux techniques dont la mise en pratique par un masseur-kinésithérapeute a été sanctionnée par la Chambre disciplinaire



Le orange identifie les techniques qui regroupent 2 des 3 items visés ci-dessus.



Le rouge identifie les techniques qui cumulent 3 des items visés ci-dessus mais également les techniques qui font l'objet d'un avis pris par le Conseil national.



➤ **Corpus théorique : Méthodes énergétiques s'appuyant sur le « vitalisme », lequel consisterait à stimuler une énergie dite « vitale » qui produirait une auto-guérison**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>MICROKINÉSITHÉRAPIE</p> <p>Co-fondateurs Daniel Grosjean, Patrice Bénini Ostéopathes</p>	<p>Les tissus humains seraient parcourus par un rythme qui mémoriserait les agressions, que le praticien percevrait par apposition des mains, et qu'il pourrait influencer pour obtenir la guérison (principe d'auto correction).</p>	<p>Multiplés : toutes formes d'agressions (traumatiques, toxiques, infectieuses, psychologiques...) que subit le sujet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto-inspirée. • Technique basée sur un raisonnement millénaire à forte tradition exotique. • Absence de protocoles de soins logiques et rigoureux. • Référence à une personnalité pouvant aller jusqu'à la pratique du culte de la personnalité. • Technique proche du divin (Ex : « <i>Nous désirons que la technique rejoigne le grand projet de Dieu</i> »). • Théorie non évaluable et empirique. • Une seule technique serait nécessaire pour toutes les pathologies confondues. • Technique qui fait appel à l'intuition, au ressenti du praticien et qui fait appel à la « force vitale », à l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse critique menée par le CORTECS et concluant à une absence de preuve sur son efficacité – le rapport énonce que la technique repose sur des postulats non vérifiés et contient des critères de pseudoscientificité. • Technique citée dans le rapport MEZARD n°480 « <i>Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger</i> », Rapport issu de l'étude menée par la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avis du Conseil national n°2018-05 relatif aux dérives thérapeutiques. ✓ Avis du Conseil national n°2020-01 relatif à la micro-kinésithérapie. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrêt n°440021 du 19 février 2021 du Conseil d'État ✓ Jugement disciplinaire n°GE 06-2020 du 08 juillet 2021.

➤ **Corpus théorique : Méthodes énergétiques s'appuyant sur le « vitalisme », lequel consisterait à stimuler une énergie dite « vitale » qui produirait une auto-guérison**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>FASCIATHÉRAPIE</p> <p>Méthode Danis Bois Ostéopathe</p>	<p>Technique visant à « <i>maintenir et/ou restaurer dans le corps l'équilibre des fascias</i> » en faisant l'usage exclusif des mains et prétendant agir sur les causes profondes d'un dérèglement. Selon son inventeur : « <i>Cette subjectivité corporelle prend la forme d'un mouvement interne</i> » et « <i>Comme l'ostéopathie, nous considérons qu'il y a dans le corps une force d'autorégulation naturelle</i> ».</p>	<p>Indications multiples La technique aiderait à dénouer les tensions musculaires ou articulaires, à libérer les blocages, à réduire le stress, à calmer les souffrances, à développer la respiration. La fasciathérapie se prévaut également d'agir sur la souplesse et la coordination des membres et des gestes. Elle calme le stress au quotidien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto inspirée. • Approche holistique. • Approche non structurelle et perceptive basée sur des ressentis. • Nombreux verbiages : « pulsologie », « accordage somato-psychique », « vie infra-psychique », « force d'autorégulation naturelle »... • La technique fait appel aux « ressentis » du praticien, du praticien et qui fait appel à la « force vitale », à l'énergie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Technique citée dans le rapport MEZARD n°480 « <i>Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger</i> » issu de l'étude de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avis du Conseil national n°2018-05 relatif aux dérives thérapeutiques. ✓ Technique répertoriée au sein du guide d'information et de prévention contre les dérives thérapeutiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrêt n°364750 du 08 décembre 2014 du Conseil d'État.

➤ **Corpus théorique : Méthodes énergétiques s'appuyant sur le « vitalisme », lequel consisterait à stimuler une énergie dite « vitale » qui produirait une auto-guérison**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>BIOKINERGIE</p> <p>Michel Lidoreau Ostéopathe</p>	<p>Le socle de la pratique repose sur « l'enroulement tissulaire spiralé transversal » : un enroulement tissulaire se formerait du fait de perturbations d'ordre énergétique laissant des empreintes dues à des blocages.</p>	<p>Prétentions thérapeutiques diverses et floues : douleurs, raideurs, inflammations, séquelles de traumatismes, affections rhumatismales aiguës et chroniques, névralgies, troubles de la statique (scoliose, cyphose, genu varum...), mais également les troubles respiratoires, circulatoires, organiques (colite, constipation, règles douloureuses, céphalée, spasmophilie...), les déséquilibres occlusaux et cranio-dentaires, les troubles psychiques (dépression, insomnies, stress...), ou les dysfonctionnements et tensions d'origine psycho-émotionnelles. La Biokinergie est également recommandée dans le traitement des enfants présentant des troubles fonctionnels (régurgitations, retard scolaire, otite, troubles O.R.L. fréquents...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Approche holistique issue de la fusion de concepts issus de disciplines elles-mêmes controversées (ostéopathie « énergétique », médecine traditionnelle chinoise, réflexologie, acupuncture...). • Approche basée sur des ressentis perçus du praticien. • Nombreux concepts endogènes à la pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse critique menée par le CORTECS d'après laquelle « <i>L'analyse de la documentation scientifique relative à la biokinergie montre qu'il n'est pas possible de conclure aujourd'hui sur son efficacité thérapeutique.</i> ». • Technique citée dans le rapport MEZARD n°480 « <i>Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger</i> » issu de l'étude de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avis du Conseil national n°2018-05 relatif aux dérives thérapeutiques. ✓ Avis du Conseil national n°2014-03 relatif à la biokinergie. ✓ Technique répertoriée au sein du guide d'information et de prévention contre les dérives thérapeutiques. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Décision de la Chambre disciplinaire nationale n°040-2019 du 07 août 2020 infligeant la radiation du tableau de l'Ordre.

➤ **Corpus théorique : Méthodes énergétiques s'appuyant sur le « vitalisme », lequel consisterait à stimuler une énergie dite « vitale » qui produirait une auto-guérison**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>KINÉSIOLOGIE APPLIQUÉE ET KINÉSIOLOGIE ÉNERGÉTIQUE</p> <p>Georges Goodheart, Chiropraticien, pour la kinésiologie appliquée & John Thie, co-fondateur du « Touch for health », à l'origine de la kinésiologie énergétique</p>	<p>La technique a recours à des tests musculaires manuels qui permettraient d'évaluer les éventuelles perturbations du sujet. La restauration de ces troubles s'effectuerait par stimulation de points anatomiques précis.</p>	<p>Les perturbations du système neuro-musculo-squelettique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La nature et la réalisation du test musculaire manuel (outil commun à tous les kinésioles). • Ce test consiste à évaluer le « tonus » d'un muscle déterminé, ce tonus traduisant selon les kinésioles l'état énergétique. • Le sujet se place dans une position déterminée par le thérapeute, qui applique une très légère résistance à la contraction du muscle. Sous l'effet de cette résistance, le sujet va pouvoir maintenir la même position (pas de problème identifié) ou bien « lâcher » (ce qui traduirait un dysfonctionnement). • <i>Il s'agit d'un test énergétique qui ne doit pas être confondu avec un test de force, qui est un test reconnu pour l'évaluation neuro-musculaire notamment dans le cadre de la kinésithérapie.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique citée dans le rapport d'activité 2016-2017 de la MIVILUDES sur les observations du phénomène sectaire sur ces années. • Pratique qualifiée de « méthode psychologisante » par la MIVILUDES sur le site www.derives-sectes.gouv.fr • Technique citée dans le rapport MEZARD n°480 « <i>Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger</i> » issu de l'étude de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. • Objet d'une expertise scientifique de l'INSERM concluant dans son rapport à une technique controversée. <p>www.inserm.fr/wp-content/uploads/2017-12/inserm-rapportthematique-evaluationkinesiologies-2017-0.pdf</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Avis du Conseil national n°2013-03 relatif à la kinésiologie. ✓ Avis du Conseil national n°2018-05 relatif aux dérives thérapeutiques. ✓ Technique recensée au sein du guide d'information et de prévention contre les dérives thérapeutiques. 	<p>-</p>

➤ **Corpus théorique : Méthodes énergétiques s'appuyant sur le « vitalisme », lequel consisterait à stimuler une énergie dite « vitale » qui produirait une auto-guérison**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrine du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>REIKI</p> <p>Mikao Usui Moine bouddhiste</p>	<p>Il s'agit de la version chinoise du « vitalisme ». La supposée énergie vitale serait stimulée par l'apposition des mains sur le corps du sujet</p>	<p>Prétentions multiples – le Reiki a vocation à « accompagner les maladies et les douleurs ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique évoquée comme « nouvelle et exotique reposant sur des fondements mal connus » par le rapport MEZARD n°480 issu de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratique citée dans les rapports d'activité 2015–2016–2017 de la MIVILUDES sur les observations du phénomène sectaire concernant ces années. • Pratique qualifiée de « méthode psychologisante » par la MIVILUDES sur le site www.derives-sectes.gouv.fr • Pratique citée dans le rapport MEZARD n°480 « <i>Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger</i> » issu de l'étude de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. 	<p>-</p>	<p>✓ <u>Décision de la chambre disciplinaire nationale n°014–2016 du 25 juillet 2017.</u></p>

➤ **Corpus théorique : Méthodes « énergétiques » visant à stimuler l'état énergétique du corps humain**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>COACH « REGENERER »</p> <p>Thierry Casasnovas. Influenceur sur les réseaux sociaux - auteur de plus de 1000 vidéos entre 2010 et 2020</p>	<p>Conseils nutritionnels - Rejet de la médecine conventionnelle Les maladies découleraient de l'alimentation.</p> <p>L'approche est basée sur le suivi de conseils nutritionnels qui permettraient de soigner les maladies (ex : l'ingestion d'aliments crus est présentée comme préventive et curative de maladies, la pratique de jeûnes secs extrêmes « jusqu'à rupture », la substitution du lait maternel par l'eau de coco).</p> <p>L'inventeur rejette globalement la médecine conventionnelle ainsi que les traitements qui en découlent (ex : les vaccins, l'assimilation de la chimiothérapie à un « poison massif »).</p>	<p>Une guérison qui passe par le biais de la « santé naturelle » qui est exposée à tout public, sans réserve, y compris au bénéfice d'individus souffrant de pathologies lourdes (Ex : l'inventeur prétend « soigner tous les diabètes en 20 minutes »).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto-inspirée. • Son inventeur prétend s'être soigné lui-même de pathologies graves en élaborant et en auto-expérimentant sa méthode. • Rejet affiché de la médecine conventionnelle. • Apologie de pratiques nutritionnelles extrêmes « jusqu'au point de rupture ». • La technique prétend pouvoir guérir des pathologies simples comme des pathologies lourdes. • Certains patients ont renoncé à se faire délivrer des soins en appliquant la méthode REGENERER. 	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>-</p>

➤ **Corpus théorique : Méthodes « énergétiques » visant à stimuler l'état énergétique du corps humain**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>TECHNIQUE DE « L'ARC EN CIEL »</p> <p>Thierry Casasnovas. Influenceur sur les réseaux sociaux - auteur de plus de 1000 vidéos entre 2010 et 2020</p>	<p>Technique énergétique ayant pour but de « libérer des tensions afin de redonner au corps un équilibre dans sa totalité »</p> <p>S'exerce en s'appuyant sur le « langage universel des couleurs ».</p> <p>Utilisation d'un procédé en cinq outils et notamment la réalisation d'une pression par le thérapeute sur le lieu du symptôme, l'utilisation d'exercices de respiration et de pratiques de visualisation de la douleur mais également de personnes défuntes...</p>	<p>Générale : Utilisée dans un processus d'amélioration des performances d'une personne.</p> <p>Dans un contexte à visée « thérapeutique » elle a vocation à solutionner les maux physiques et psychologiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aucune validation scientifique sur l'efficacité de la technique. • Approche par visualisation et projection mentale floue (« visualiser l'image d'un arc en ciel reliant le cœur du patient au cœur d'une autre personne, vivante ou décédée, ou à lui-même à une époque de sa vie, accompagnée d'une expiration profonde et volontaire, conjointement à la pression digitale du thérapeute sur la zone douloureuse »). 	<p>-</p>	<p>-</p>	<p>✓ <u>Décision de la chambre disciplinaire nationale n° 009-2017 du 29 novembre 2018.</u></p>

> Corpus théorique : Méthodes « énergétiques » visant à stimuler l'état énergétique du corps humain

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>EMOTIONAL FREEDOM TECHNIQUES</p> <p>Roger Callahan Psychologue / Technique de libération des émotions / Libération des cuirasses</p>	<p>Technique qui traiterait les blocages émotionnels et libérerait des émotions négatives en stimulant des méridiens d'acupuncture afin de repérer des « anomalies vibratoires ».</p>	<p>Larges : la technique est préconisée pour les émotions négatives, douleurs, blocages et traumatismes psychologiques.</p>	<p>Le fonctionnement technique de l'appareil n'est pas décrit : il n'existe aucune précision sur la mesure de l'état vibratoire du corps par l'appareil.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Technique référencée dans le guide « Santé et dérives sectaires » de la MIVILUDE. • Pratique qualifiée de « méthode psychologisante » par la MIVILUDES sur le site www.derives-sectes.gouv.fr • Technique mentionnée dans le rapport d'activité 2015 de la MIVILUDES. rapportthematique-evaluationkinesiologies-2017-0.pdf 	<p>-</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Arrêt n°354171 du Conseil d'État du 17 juillet 2013. ✓ Décision de la chambre disciplinaire nationale n°034-2010 du 20 septembre 2011.

➤ **Corpus théorique : Méthode s'inspirant largement des concepts énergétiques de l'acupuncture avec une dimension « vibratoire » revendiquée**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>OSTÉOPATHIE VISCÉRALE</p> <p>Co inventeurs : Jacques Weishenck Jean Pierre Barral Pierre Mercier Ostéopathes</p>	<p>Le praticien percevrait, par la palpation d'un organe plein ou d'un viscère creux à travers la paroi abdominale, la modification de ses structures (dilatation ou rétraction, dureté ou molesse, évolution de sa forme, de son positionnement ou de son mouvement).</p> <p>La mobilisation de l'organe réduirait ces modifications structurelles et améliorerait les troubles de cet organe.</p>	<p>Larges : la technique a vocation à traiter toutes les dysfonctions des organes de l'abdomen (Selon les cas cliniques présentés par Jacques Weischenck : entéro-colite mucomembraneuse, douleur lancinante à l'épaule droite, crise d'asthme avec douleur abdominale, nausée, vomissement, ballonnement, colite hémorragique, état dépressif, cervicalgie, dorsalgie et névralgie cervico-brachiale et douleur épigastrique).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto-inspirée. • Si les ostéopathes viscéraux se sont appropriés des concepts physiologiques et biomécaniques valides (tels que la mobilité et la dynamique des viscères, le fait que la pression intra-abdominale puisse varier, ou le fait que les organes intra-abdominaux soient élastiques), tous ces phénomènes sont connus de la communauté médico-scientifique et aucun d'entre eux n'a été découvert par un ostéopathe. • Quant aux conceptions spécifiques à l'ostéopathie viscérale, aucune ne bénéficie de données scientifiques pour la soutenir. Les ostéopathes viscéraux font un mésusage du concept de « ptose viscérale » en s'appuyant sur un arrière-plan théorique dépassé. • D'autre part, leur raisonnement en « chaîne ostéopathique » que l'on retrouve sous la forme de différents concepts chez tous les ostéopathes viscéraux, à défaut de produire des hypothèses testées ou testables expérimentalement, ne s'apparente (pour l'instant) qu'à un jeu intellectuel de construction anatomique et biomécanique, soupoudré de quelques conceptions <i>new age</i>. • Ainsi, rien ne permet aujourd'hui d'établir que l'ostéopathie viscérale dispose de fondements scientifiques théoriques propres, et cela tant du point de vue physiologique que pathologique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Technique évaluée par l'INSERM et dont le rapport du 30 avril 2012 conclut à une efficacité très controversée. • Objet d'une étude menée par le CORTECS dont le rapport de 2016 (publié en 2018) dégage une conclusion identique. 	<p>✓ Avis du Conseil national n°2018-02 relatif à l'ostéopathie viscérale.</p>	<p>-</p>

➤ **Corpus théorique : Application du concept de physique quantique au corps humain sur lequel on pourrait agir sur les entités matérielles et vibratoires.**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>OSTÉOPATHIE CRÂNIENNE</p> <p>Sutherland Todd, Ostéopathe</p>	<p>Adhésion au concept de « mouvement respiratoire primaire » qui entraînerait un mouvement rythmique des os du crâne dont la perturbation serait à l'origine de nombreuses pathologies.</p>	<p>Larges : vise l'amélioration de l'état général de la santé d'un sujet sans cibler de pathologie spécifique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto-inspirée. • Deux grandes approches conceptuelles des pratiques crâniennes se distinguent, tant à l'échelle française qu'internationale et s'inscrivent dans la continuité des enseignements de Sutherland : <ul style="list-style-type: none"> - une approche pouvant être qualifiée de « biomécanique » tendant à valider scientifiquement ses concepts. - une approche qui se qualifie elle-même de « biodynamique » qui ne tend pas (ou très peu) à valider scientifiquement ses concepts et faisant régulièrement appel à des concepts mystiques (tels que celui de souffle de vie initialement décrit par Sutherland). 	<ul style="list-style-type: none"> • Technique ayant fait l'objet d'un rapport du CORTECS, publié en janvier 2016 et qui conclut à une théorie « dépourvue de fondement scientifique ». <p>cortecs.org/superieur/evaluation-des-pratiques-utilisees-par-des-kinesitherapeutes-losteopathie-cranienne/</p>	<p>✓ Avis du Conseil national de l'Ordre du 24 mars 2016 relatif à l'ostéopathie crânienne.</p>	<p>-</p>

➤ **Corpus théorique : Application du concept de physique quantique au corps humain sur lequel on pourrait agir sur les entités matérielles et vibratoires.**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>THÉRAPIE QUANTIQUE INTÉGRATIVE</p> <p>Frédéric Pain et Christophe Pain, Ostéopathes</p>	<p>Selon les inventeurs les maladies ne s'attraperaient pas. Quelles que soient leurs formes, les sujets les développent. Le vivant répondrait aux mêmes lois que les particules élémentaires.</p>	<p>Larges : la Thérapie Quantique intégrative conduirait sur « <i>Le chemin de la guérison quelle que soit la forme que prennent nos maladies</i> ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Prétend traiter les « racines profondes et archaïques » des maladies. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les médecines quantiques sont régulièrement énoncées par la MIVILUDES (cf rapports d'activité 2015 et 2016-2017). ● Le terme « quantique » alimente le « <i>lexique des méthodes les plus répandues</i> » du guide « <i>Santé et dérives sectaires</i> » élaboré par la MIVILUDES. ● Technique référencée par le guide relatif aux dérives thérapeutiques. ● Les soins puisés dans la physique quantique sont largement ciblés par le rapport MEZARD issu de l'étude de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. 	<p>-</p>	<p>✓ <u>Décision de la chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes n°018-2016.</u></p>

➤ **Corpus théorique : Application du concept de physique quantique au corps humain sur lequel on pourrait agir sur les entités matérielles et vibratoires.**

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrine du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
DÉCODAGE BIOLOGIQUE Christian Flèche, infirmier	La maladie, la douleur et les troubles physiques seraient les manifestations physiques d'un mal psychique. Le praticien discute avec le sujet et, à partir de ses symptômes, recherche l'évènement survenu dans sa vie susceptible d'avoir déclenché la douleur ou la pathologie.	Larges : toutes les pathologies peuvent être traitées par le biais de ce procédé.	<ul style="list-style-type: none"> ● Découverte auto-inspirée de son inventeur. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Pratique citée dans le rapport MEZARD n°480 « <i>Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger</i> » issu de l'étude menée par la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. ● Méthode recensée parmi les « <i>Méthodes psychologisantes</i> » par la MIVILUDES. ● Méthode référencée au sein du guide « <i>Santé et dérives sectaires</i> » de la MIVILUDES. ● Objet du rapport INSERM du 1^{er} mars 2011 concluant à l'absence d'évaluation de l'efficacité de la pratique. 	-	-
TRANSMISSION VIBRATOIRE Pascal Lefevre Kinésithérapeute	La Transmission Vibratoire serait l'exploitation de la possibilité qui serait offerte au sujet d'utiliser « l'Énergie de vie », par sa réception volontaire consciente et accrue.	Larges : la Transmission Vibratoire permettrait à l'individu d'accéder progressivement à un état « normal » de fonctionnement physique, psychologique, émotionnel, énergétique, évolutif et intuitif.	<ul style="list-style-type: none"> ● Découverte auto inspirée de son inventeur. ● Cette approche est le résultat d'une synthèse de constatations faites à l'occasion de l'exercice thérapeutique libéral de son inventeur depuis 1985 puis, à l'occasion de son exercice en tant qu'énergéticien. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Technique visée au sein du guide « <i>Santé et dérives sectaires</i> » élaboré par la MIVILUDES (ciblant la « dimension vibratoire » comme une caractéristique permettant de reconnaître une approche charlatanesque d'une méthode. Le « thérapeute » qui ferait usage de cette pratique est ainsi qualifié de « pseudo thérapeute sectaire »). ● Alertes fréquentes opérées par la MIVILUDES en lien avec les techniques axées sur les vibrations et autres fréquences vibratoires (en particulier lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre thérapeutique). 	-	-

> Corpus théorique : Méthodes incluant l'usage d'appareils dits « passifs »

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrine du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>VENTOUSO-THÉRAPIE</p> <p><i>Cupping therapy</i> ou <i>Hijama</i> Inventeur inconnu</p>	<p>Une dépression est réalisée sur la surface cutanée afin de créer un afflux sanguin dans les tissus sous jacents qui aurait un effet anti inflammatoire et antalgique.</p> <p>Les techniques de pose varieront selon le type de ventouses et l'effet recherché. La plupart du temps, les ventouses à chaud (une compresse ou du coton imbibé d'alcool à brûler sont enflammées pour que la chaleur produise une dépression) sont utilisées.</p> <p>D'autres applications sont possibles : créer un effet dépression à l'aide d'une pompe manuelle ou de ventouses en silicone par exemple. Parfois des scarifications sont associées à la dépression.</p>	<p>Technique préconisée en matière de douleurs musculo squelettiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Technique présentée comme ancestrale, or, il n'existe aucune corrélation entre l'ancienneté d'une technique et son efficacité. • Technique bénéficiant d'une forte visibilité influente sur les réseaux sociaux grâce à certains sportifs professionnels. • Technique largement décriée et dénoncée (notamment par l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes), ayant entraîné des séquelles sur certains sujets qui en ont fait l'objet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Méthode citée par le rapport d'activités 2018-2020 de la MIVILUDES. 	<p>✓ Avis du Conseil national n°2021-01 relatif à la pratique des ventouses.</p>	<p>✓ Décision de la chambre disciplinaire n°06-10-2013 du 06 avril 2015.</p>


Méthodes exercées au moyen d'appareils 15/17

> Corpus théorique : Méthodes incluant l'usage d'appareils dits « passifs »

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrines du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
<p>BIORÉSONNANCE - ETIOSCAN</p> <p>Inventeur inconnu qui serait ingénieur dans le domaine spatial et de nationalité Russe</p>	<p>Appareil qui analyserait l'état énergétique et vibratoire du corps humain et qui aurait une action thérapeutique pour réharmoniser les différentes fonctions, organes, tissus ou cellules.</p>	<p>Toutes les pathologies semblent être indiquées pour l'utilisation de ce procédé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le fonctionnement technique de l'appareil n'est pas décrit : il n'existe aucune précision sur la mesure de l'état énergétique du corps par l'appareil. 	<ul style="list-style-type: none"> Pratique citée dans le rapport MEZARD n°480 « <i>Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger</i> » issu de l'étude de la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé. Technique citée au sein du rapport annuel 2011-2012 de la MIVILUDES 2011-2012 dans le cadre de la lutte contre les dérives sectaires. 	<p>-</p>	<p>✓ <u>Décision de la chambre disciplinaire nationale n°055-2014 du 21 juin 2016.</u></p>

Techniques appelant une mise en garde du conseil de l'ordre 16/17

Le Conseil national de l'ordre appelle les patients et les kinésithérapeutes à une extrême vigilance quant à l'usage de ces techniques en raison de l'absence d'études scientifiques, d'avis du Conseil national et de jurisprudences.

 Corpus théorique : Méthodes « énergétiques » visant à stimuler l'état énergétique du corps humain						
Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrine du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE William Hoppe Fitzgérald ORL	La plante du pied serait le siège de points réflexes dont la stimulation améliorerait le fonctionnement des organes. En stimulant les représentations des organes cartographiés sur la plante du pied le praticien améliorerait la fonction de l'organe ciblé et soignerait les maladies.	Large et générale: toutes les dysfonctions d'un organe seraient susceptibles d'être améliorées par la technique.	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto-inspirée. 	-	-	-
KÉPHRÉNO-THÉRAPIE Guy Charles Essig	Le traitement des troubles énergétiques après réalisation d'un « bilan énergétique photographique ». Le traitement est réalisé avec un appareil baptisé « le Chromacup » qui permet au « thérapeute » de réorganiser la circulation des énergies dans le corps grâce à l'électro-délectro-chroma-acupuncture.	Mêmes indications que l'acupuncture dont elle est un dérivé.	<ul style="list-style-type: none"> • Technique hypothétique fondée sur l'inspiration de son inventeur. • Approche axée sur une énergie complexe (Ex : utilisation de l'effet photographique Kirlian consistant à faire apparaître autour d'un objet soumis à une forte tension électrique, un halo lumineux). • Les promoteurs de la technique affirment que la couleur et la forme du halo photographique dépendent de l'état énergétique de l'objet. 	-	-	-

Techniques appelant une mise en garde du conseil de l'ordre 17/17

> Corpus théorique : Application du concept de physique quantique au corps humain sur lequel on pourrait agir sur les entités matérielles et vibratoires

Dénomination de la technique	Approches et/ou prétentions thérapeutiques	Indications et types de pathologies visées	Exemples d'éléments appelant à la vigilance	Alertes des autorités publiques et instances scientifiques	Doctrine du Conseil national	Décisions des juridictions disciplinaires et du Conseil d'État
SENS BIOLOGIQUE DES SYMPTÔMES Stéphan Poirrier Kinésithérapeute	Concept qui prétend donner une explications à tous les symptômes en prenant en compte la généalogie du sujet, les ressentis issus de la période intra-utérine et de l'accouchement, et les expériences émotionnellement intenses vécues depuis la naissance.	Larges : La méthode traite tous les symptômes, qu'ils soient physiques, psychiques ou comportementaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto-inspiré • Méthode tendant à culpabiliser l'individu : (Exemple de propos tenus : « Grâce à ce nouveau regard, vous aurez d'autres clés pour devenir ainsi auteur ou co-auteur de votre vie et non plus spectateur, car il n'y a pas de guérison sans un effort mental de compréhension du sens et de la cohérence des évènements responsables de vos problèmes »). (www.sensbiologiquedessymptomes.com). 	-	-	-

> Corpus théorique : Méthode basée sur l'existence d'un mouvement respiratoire primaire initié par le liquide céphalo-rachidien

RÉSONNANCE ÉNERGÉTIQUE PAR STIMULATION CUTANÉE (RESC) Patrick Fouchier Kinésithérapeute	Réalisation d'une « écoute cutanée subtile, entre deux points mis en résonance, des messages de nature vibratoire et ondulatoire, perçus dans l'espace liquidien et tissulaire du corps » (parallèles théoriques avec les lois océanographiques) afin d'en évaluer la fluidité et de la rétablir si nécessaire. L'inventeur dit utiliser la « cartographie des trajets et des points décrits dans la médecine chinoise ainsi que certaines de ses observations physiologiques ». Il prétend enfin « accompagner le patient vers un ressenti d'apaisement, quelle que soit la pathologie et sans se substituer au traitement médical ».	Larges : vise l'ensemble des ressentis douloureux (traumatiques, post-opératoires) ou chroniques (pathologies cancéreuses mais aussi rhumatismales, neurologiques...).	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte auto-inspirée. • Utilisation d'un verbiage pseudo-scientifique (Ex : son inventeur déclare avoir « développé ces trente dernières années une approche originale non invasive basée sur une écoute digitale au niveau des points des méridiens énergétiques et l'action à distance par stimulation superficielle douce, le contact-écoute, qui induit l'émission d'ondes de résonance »). 	-	-	-
--	--	--	--	---	---	---